

SELARL LE FLOCH – BAILLON - BICHAT

Commissaires de Justice Associés

15 Passage Lonjon

34960 MONTPELLIER CEDEX 2

[aml-huissiers-montpellier.com](http://aml-huissiers-montpellier.com)

# PROCES VERBAL DESCRIPTIF DE BIEN



**COMMISSAIRES  
DE JUSTICE**

EXPEDITION SIP LUNEL / AVOVENTES

# PROCES VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

ET LE TRENTE ET UN JUILLET

## A LA REQUETE DE :

Monsieur le Chef du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS EST HERAULT venant aux droits de Monsieur le Chef de Poste du SERVICE DES IMPOTS DES PARTICULIERS DE LUNEL, domicilié ès qualité en ses bureaux situés 136 avenue des Abrivados, BP 101 à 34404 LUNEL CEDEX 1,

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de Maître Vincent RIEU, Avocat associé de la SCP DORIA AVOCATS, Avocats à la Cour d'Appel de MONTPELLIER, y domiciliés 23 Bis rue Maguelone 34000 MONTPELLIER, qu'elle constitue pour les siens sur le présent et ses suites

## AGISSANT EN VERTU :

des rôles exécutoires émis pour le recouvrement des taxe foncière 2019 - rôle 19/22101, taxe foncière 2020 - rôle 20/22101, taxe foncière 2021 - rôle 21/22101, taxe foncière 2022 - rôle 22/22101, taxe foncière 2023 - rôle 23/22101

Je, Thierry LE FLOCH Commissaire de Justice associé, membre de la Selarl LE FLOCH – BAILLON - BICHAT, à la résidence de 34960 MONTPELLIER, et y demeurant 15 Passage Lonjon, soussigné,

Me suis transporté sur la commune de LUNEL ( hérault) au 830 Chemin des Etoffes à l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartiennent à :

## AVOVENTES

Dont le requérant se propose de poursuivre l'expropriation en la forme légale, le susnommé n'ayant pas satisfait au commandement aux fins de saisie immobilière signifié par exploit de Maître LE FLOCH, Commissaires de Justice associés à la SELARL LE FLOCH – BAILLON – BICHAT à la résidence de MONTPELLIER, le 31 mai 2024.

**AINSI QU'IL SUIT :**

**DESIGNATION DES BIENS SAISIS :**

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés, sis à LUNEL (HERAULT), 830 Chemin des Etottes, une maison d'habitation, cadastrée section BD n° 47 pour 15 a 23 ca

Tel que ledit bien est ci-dessus désigné sans aucune exception ni réserve

**ORIGINE DE PROPRIETE :**

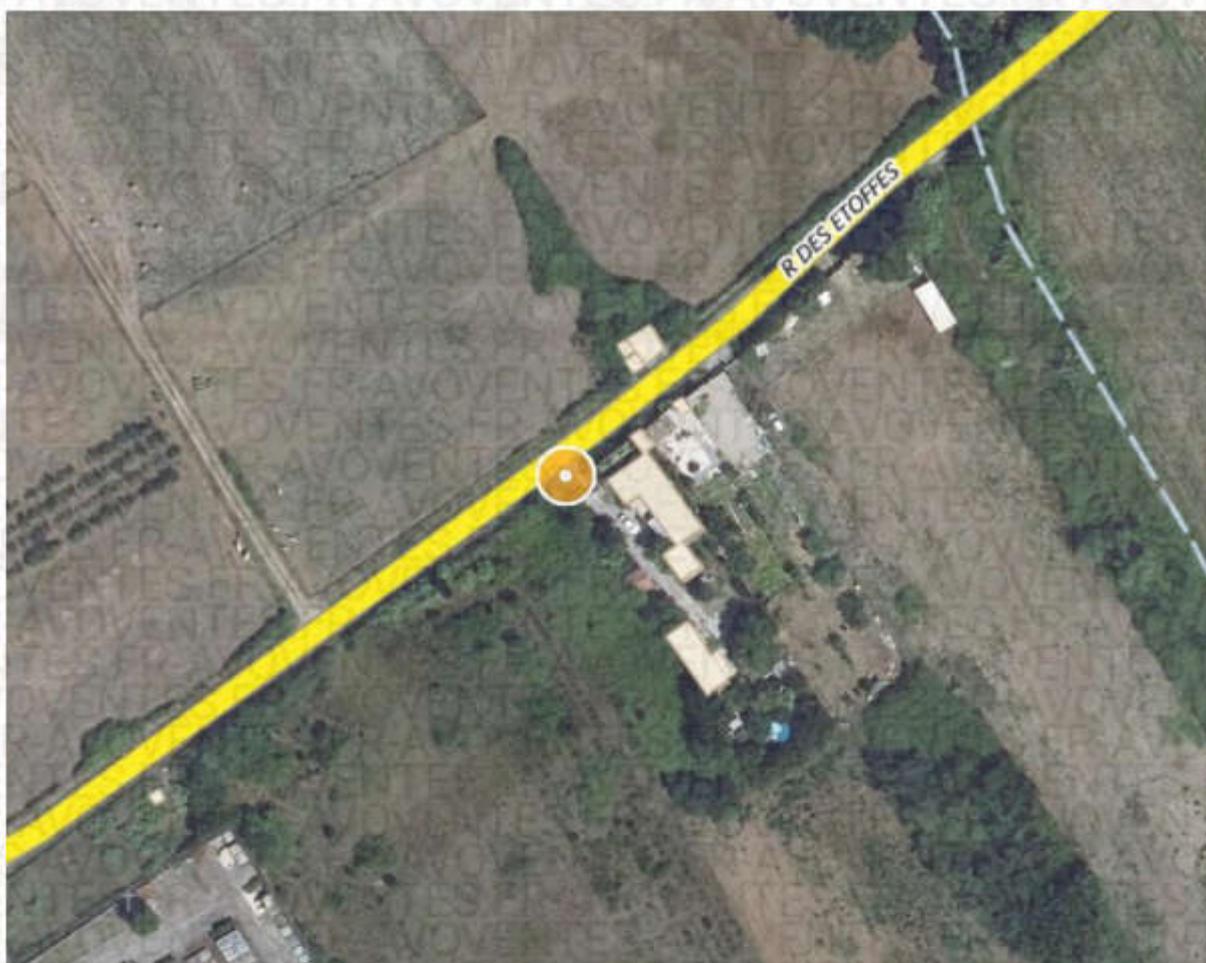
Les biens et droits immobiliers appartiennent à AVOVENTES AVOVENTES pour les avoir acquis aux termes d'un acte reçu par Maître Michel DENJEAN, notaire à LUNEL, le 22 mai 1996 publié le 9 août 1996 volume 1996 P n° 8921 ;

**SYNDIC : AUCUN**

**BAIL : le bien est occupé par le débiteur poursuivi il n'existe aucun bail.**

**CHAUFFAGE : climatisation réversible**





Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**Me LE FLOCH Thierry**

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie habitable	Surface annexe	Commentaires
Maison 1 - Séjour / Cuisine	76	0	
Maison 1 - Dégagement	4,34	0	
Maison 1 - Chambre 1	18,7	0	
Maison 1 - Chambre 2	15,98	0	
Maison 1 - WC	2,26	0	
Maison 1 - Salle de bain	8,22	0	
Annexe Maison 1 - Chambre 3	18,9	0	
Annexe Maison 1 - Salle d'eau / WC	4,42	0	
Annexe Maison 1 - Abri	0	7,89	
Maison 2 - Séjour / Cuisine	38,92	0	
Maison 2 - Dégagement	2,56	0	
Maison 2 - Chambre 1	10,6	0	
Maison 2 - Pièce	6,46	0	
Maison 2 - Salle d'eau / WC	3,78	0	

Superficie habitable en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :

**Surface habitable totale : 211,14 m<sup>2</sup> (deux cent onze mètres carrés quatorze)**

**Surface annexe totale : 7,89 m<sup>2</sup> (sept mètres carrés quatre-vingt-neuf)**

**DOCUMENT PROVISoire - Il appartient au propriétaire d'apporter la preuve des dépôts de permis de construire pour confirmer la prise en compte de la surface en surface habitable**

## EXTERIEUR DES PROPRIETES

La porte et la double porte en fer blanche menant à l'intérieur de la propriété ne présentent pas de dégâts notables et semblent être en bon état de fonctionnement

Les murs en grosse briques taillées ne présentent pas de trace de détérioration notable

Le sol en carrelage mosaïque ne présente aucune marque notable

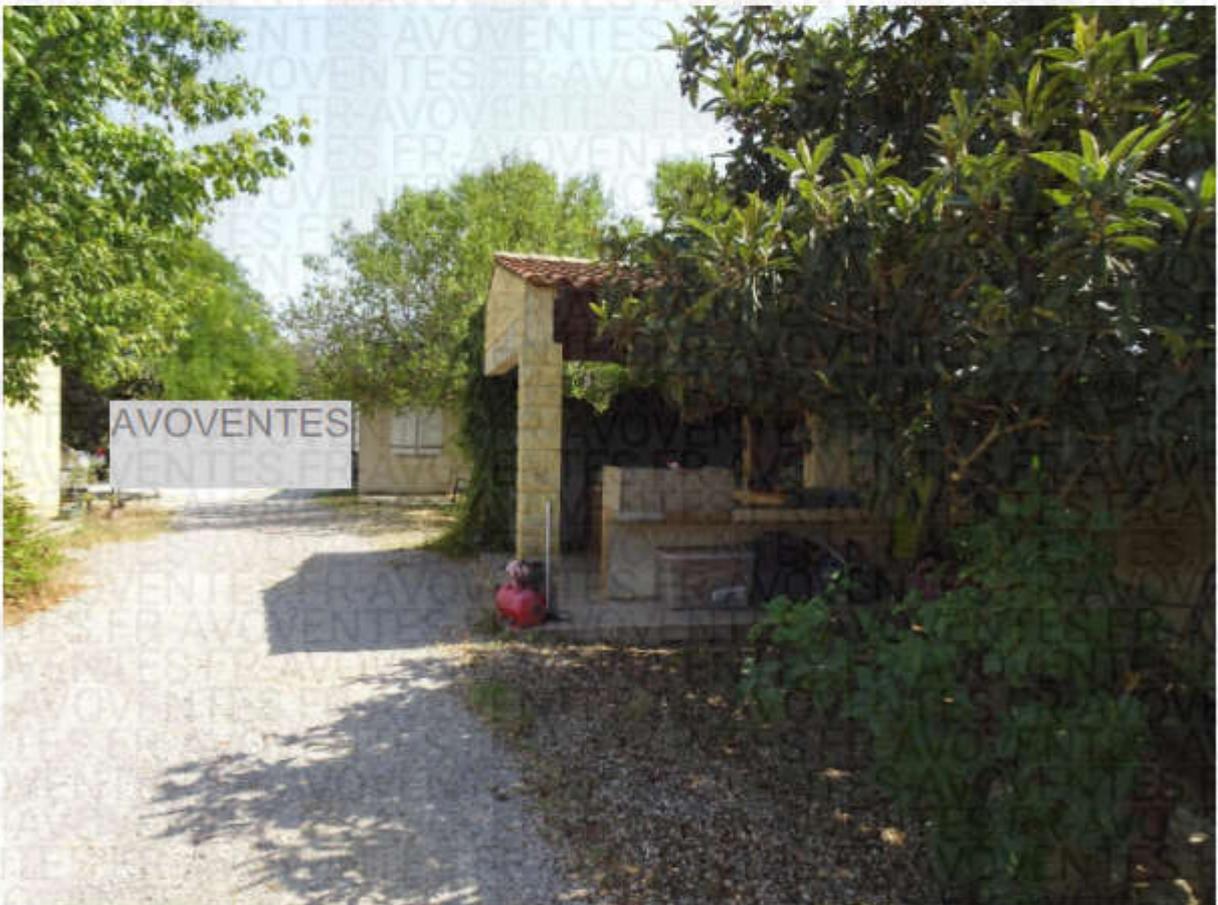
Les volets en bois présentent quelques traces de vieillesse mais ne possèdent pas de dégâts particuliers

Un coin barbecue est également présent composé de meubles en pierre taillées et d'une hotte aspirante présentant des traces dû au feu.















## INTERIEUR

### ENTREE DONNANT SUR SEJOUR & CUISINE

Les murs grosse brique ne laissent apparaître aucune détérioration

Le sol en carrelage de couleur beige ne laisse apparaître aucune dégradation.

Le plafond est en très bon état et ne laisse apparaître aucune dégradation

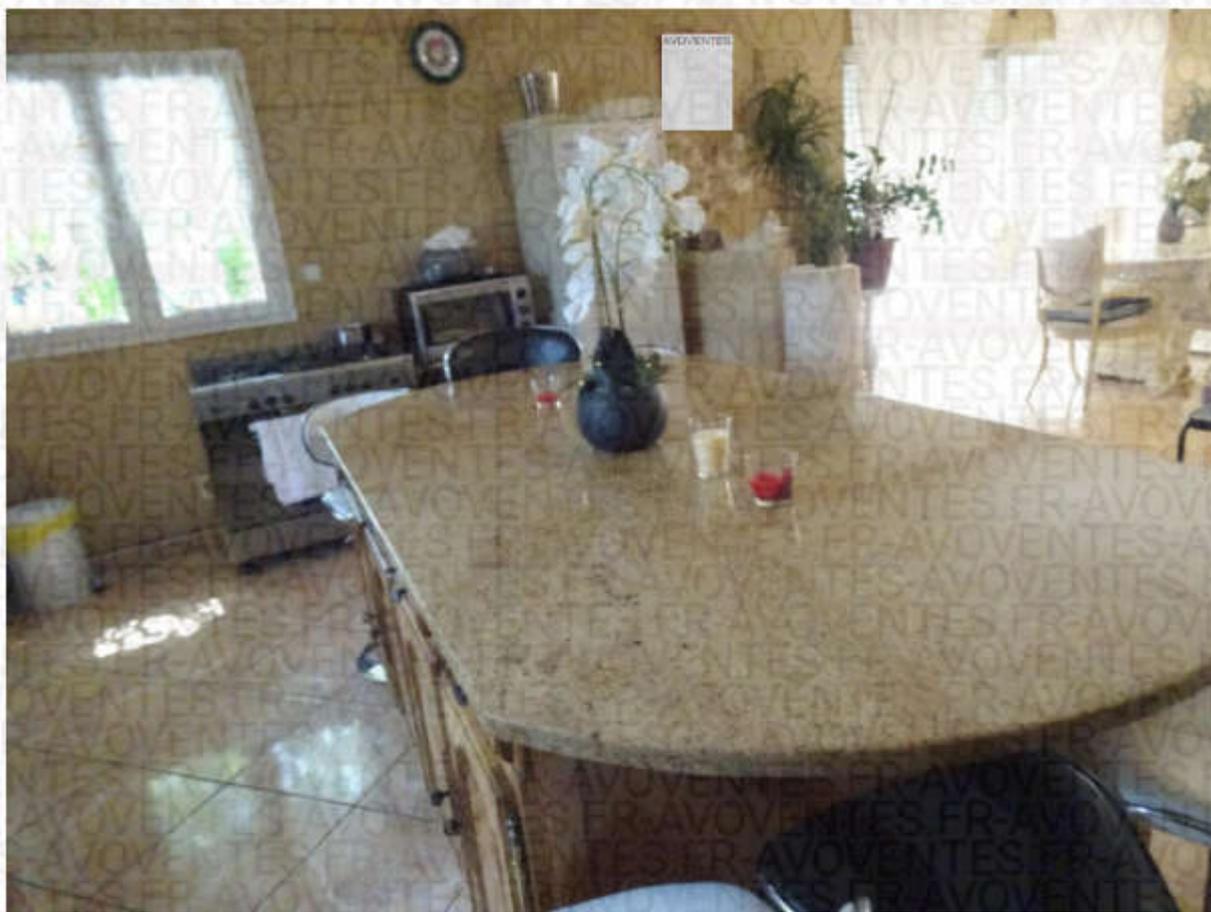
La porte ainsi que le cadre ne comportent aucun dégât notable

Le coin cuisine est composé de meubles hauts et bas en bois ne présentant aucun dégât notable, d'une hotte aspirante et de quatre plaques à inductions. Un évier est également présent, l'ensemble est maintenu dans un bon état et ne présente pas de traces apparentes.









## COULOIR MENANT AUX CHAMBRES

Les murs composé d'un enduit de couleur clair présentent quelques traces beigeâtres,

Le sol possède un revêtement en carrelage de couleur claire.

Le plafond peint en blanc ne présenta pas de marque visible



## PREMIERE CHAMBRE

Les murs de la cuisine sont constitués de papier peint blanc avec motifs sans défaut apparent

Le sol est recouvert d'un carrelage beige sans défaut apparent

Cette pièce contient une fenêtre en PVC double vitrage





## SALLE DE BAIN

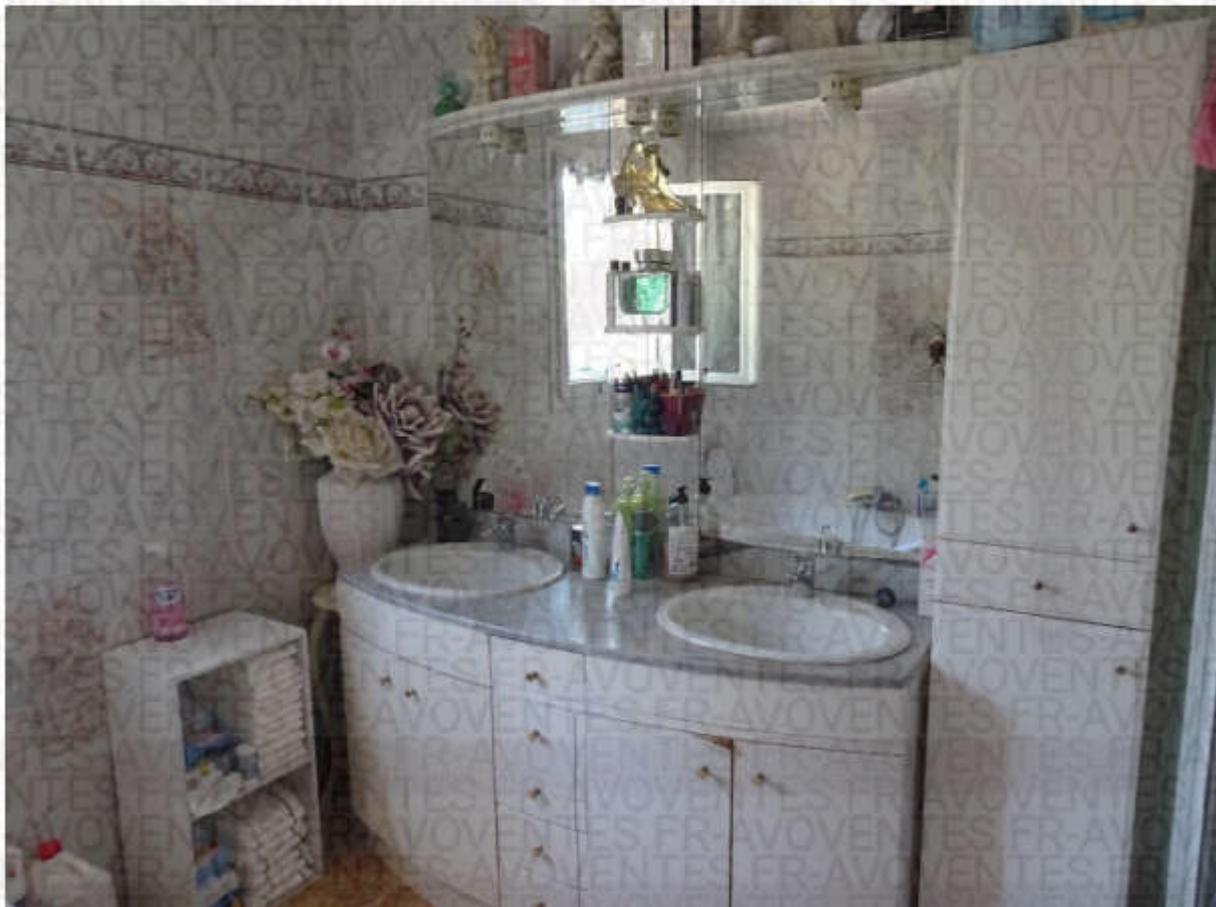
Les murs se composent d'un carrelage de couleur claire a motifs gris, sans défauts apparents

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur claire

La baignoire ne présente aucun dégât et semble en bon état d'entretien

La salle de bain est aussi composée d'une double vasque sans défaut apparent et semblant être en bon état de fonctionnement.

Le meuble bas présente une légère trace sur l'une de ses portes sans pour autant avoir l'air d'être affecté par cette trace.





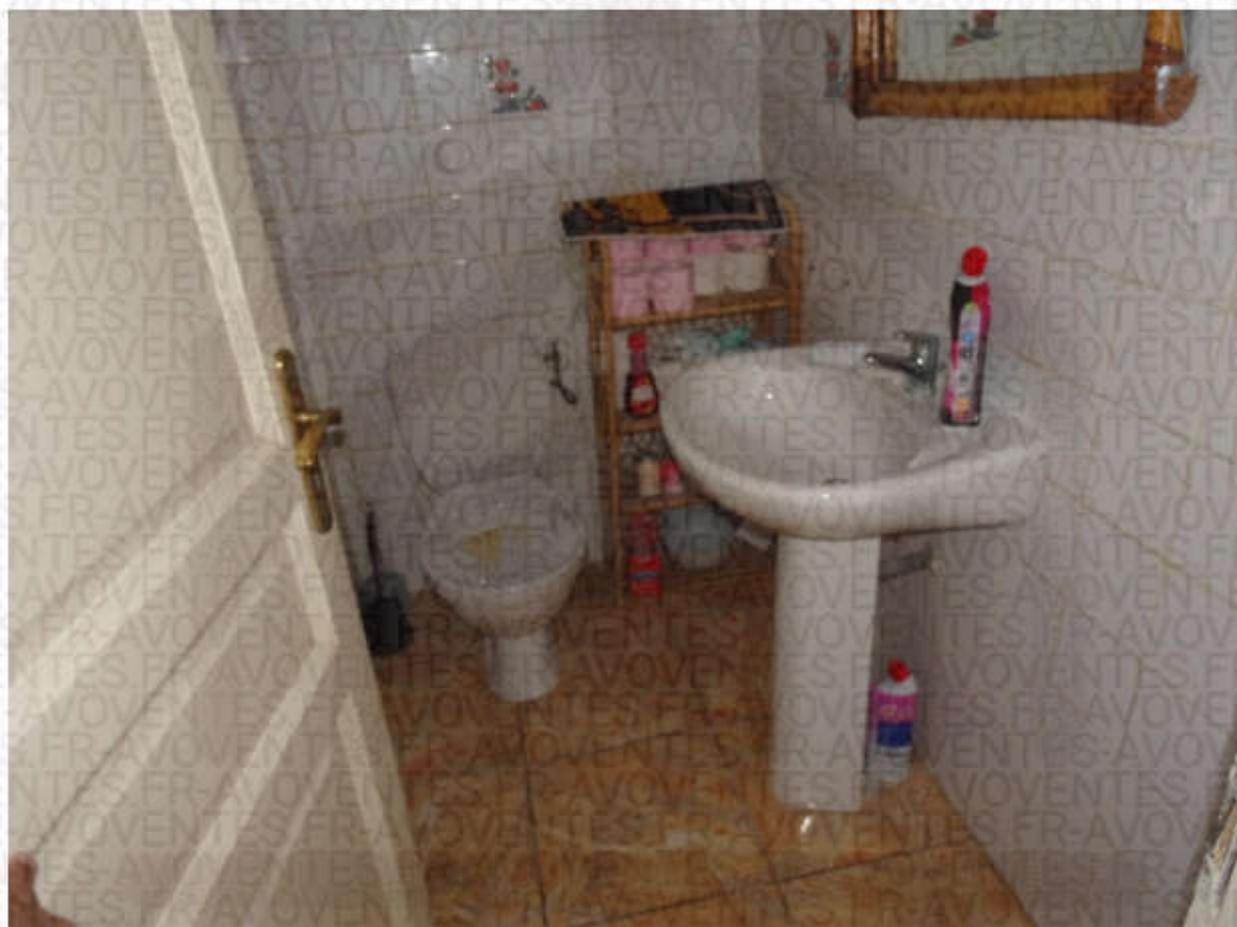
## WC INDEPENDANT

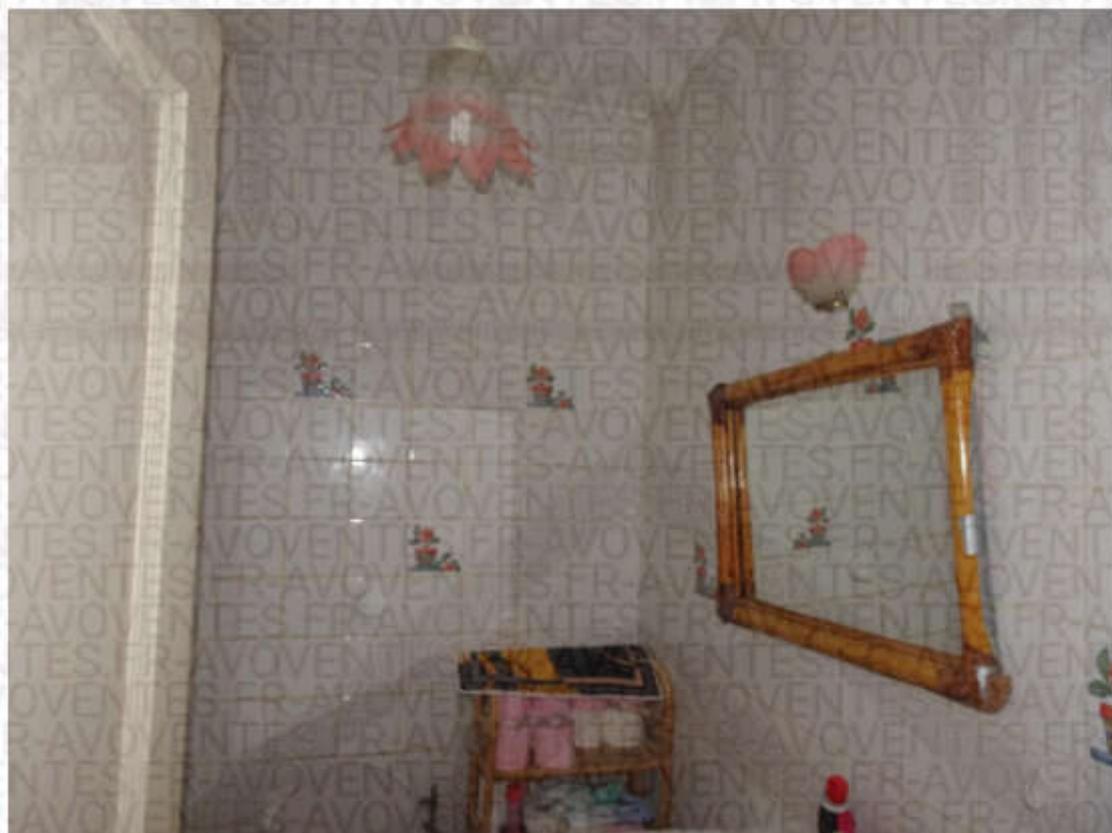
Il se compose d'un WC avec réservoir de chasse maintenu en bon état d'entretien et de fonctionnement, et d'une vasque avec robinet, semblant être en bon état d'entretien et de fonctionnement

Le revêtement de sol y est constitué d'un carrelage beige ne présentant aucun dommage flagrant.

Les murs sont composés d'un carrelage de couleur blanc en bon état

Le plafond est peint de couleur blanche et est lui aussi en bon état





## SECONDE CHAMBRE

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur beige ne présentant aucun état de dégradation visibles

Le plafond peint ne présente pas de dégradations flagrantes, les cloisons cependant présentent de légères traces grisâtres

Cette pièce comprend une double fenêtre avec encadrement en PVC, double vitrage avec volet bois manuel, l'ensemble maintenu en bon état d'entretien et de fonctionnement.





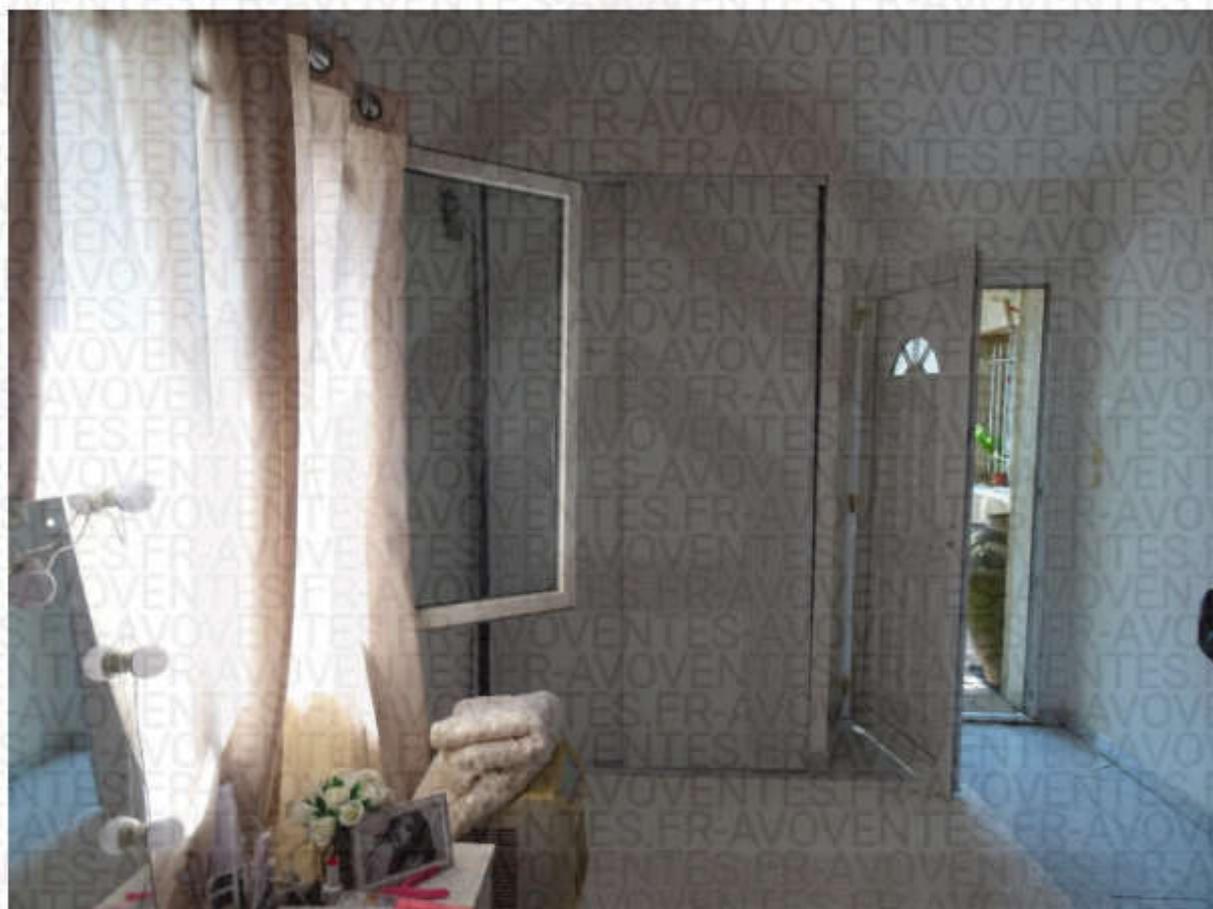
## SECONDE MAISON / CHAMBRE

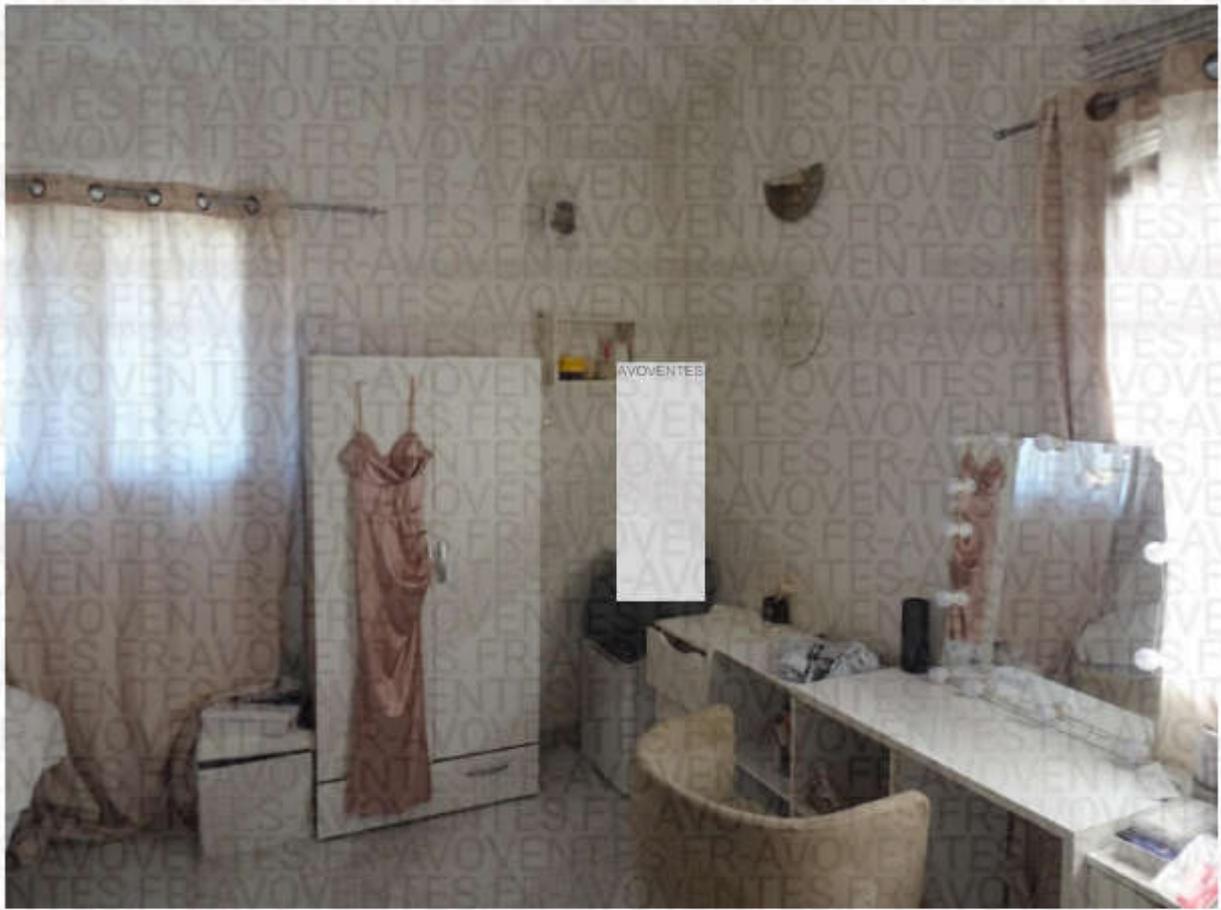
Les murs et plafonds enduits demeurent sans dégât notable.

Des poutres en bois ne présentant aucun dégât sont présentes sur le plafond.

Le sol recouvert d'un carrelage blanc ne présente aucun dégât notable

Elle bénéficie également de deux ouvertures avec encadrement en PVC double vitrage.





## SECONDE MAISON / SALLE D'EAU

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur clair maintenu en bon état pour les parties laissées visibles.

Les murs en carrelages ne présentent pas de traces particulières

Le plafond constitué de peinture blanche présente des traces de moisissures a proximité de la VMC, au-dessus de la douche.

La pièce est composée d'un bac de douche fermé avec double porte, d'un WC avec réservoir d'eau en bon état d'entretien et de fonctionnement, ainsi qu'une vasque simple. L'ensemble de la robinetterie être en parfait état d'entretien et n'affiche aucun dégât notable

Cette pièce comprend une petite ouverture simple avec encadrement en PVC double vitrage, l'ensemble est maintenu en bon état d'entretien et de fonctionnement.





## SECONDE MAISON / SÉJOUR & CUISINE

Le revêtement de sol est constitué d'un carrelage de couleur blanc ne présentant aucun dégât particulier.

Les cloisons ainsi que le plafond peint ne présentent aucune détérioration flagrante

Une baie vitrée avec encadrement en PVC et double vitrage est présente.

Le coin cuisine se compose de meuble haut et bas avec un évier simple, une hotte aspirante est également présente. L'ensemble est maintenu dans un bon état d'entretien et de fonctionnement. Une fenêtre a double battant avec encadré PVC et double vitrage est également présente et est en bon état de fonctionnement d'entretien





De tout ce qui précède, j'ai dressé le présent **PROCES VERBAL** pour servir et valoir ce que de droit

